



Emily P. Kettel

Associée

T : 416.777.4893 / C : kettele@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université de Guelph, B..C. (ing.), 2005,
avec distinction

Université de Toronto, JD, 2008

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2009

Emily Kettel est une avocate plaidante expérimentée en propriété intellectuelle et une agente de marques de commerce canadienne enregistrée avec plus de quinze ans d'expérience dans la validité des brevets, la contrefaçon, les litiges en matière de marques de commerce et le travail de conseil en propriété intellectuelle pour des clients dans les secteurs pharmaceutique, biotechnologique, minier, pétrolier et gazier et d'autres industries scientifiques. Elle aborde les problèmes d'une manière créative et commerciale, en travaillant avec les clients pour comprendre leurs objectifs ultimes et élaborer des stratégies basées sur ces objectifs. Emily travaille avec des brevetés, des titulaires de licence et des contestataires de brevets, et elle possède une expérience considérable dans des affaires de brevets complexes et multipartites impliquant des litiges simultanés au Canada et aux États-Unis, y compris des conseils sur la poursuite et la stratégie des marques de commerce.

Emily a été avocate dans le cadre du premier essai de validité de brevet dans le Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité) modifié en 2020 devant la Cour fédérale et son appel subséquent et est avocate dans le cadre d'une poursuite connexe en appel et en dommages-intérêts, et a donné des conseils sur la stratégie et préparé de nombreux avis d'allégation et a agi dans le cadre de litiges subséquents, ainsi que pour des médicaments génériques à petites molécules et des produits biosimilaires. Emily possède une connaissance approfondie des marchés canadiens des médicaments, y compris les mécanismes d'entrée en médicaments génériques et biosimilaires et les considérations d'établissement des prix. Emily travaille avec des clients canadiens et internationaux pour atteindre leurs objectifs d'affaires : elle donne des conseils sur la stratégie de litige en matière de brevets et de marques de commerce, fournit des conseils concernant la Loi sur les aliments et drogues, le Règlement sur les instruments médicaux et le Règlement sur les aliments et drogues, négocie l'entrée sur le marché avant le litige pour les produits pharmaceutiques, rédige et répond aux lettres d'avis pour les nouveaux venus dans le domaine des produits biosimilaires et génériques, donne des conseils sur les

considérations relatives aux prix des produits pharmaceutiques, et les questions réglementaires connexes.

Emily est la représentante de l'Advocates Society (TAS) au sein du Comité des utilisateurs de la Cour fédérale. Elle est active au sein du Comité de litige de l'IPIC et du Women's Intellectual Property Networking Group (WING), présidant un événement annuel de réseautage des femmes. Emily siège également au comité des avocats en milieu de carrière de l'Advocates Society, présidant le groupe de travail sur le mentorat et siégeant au comité d'éducation de TAS. Emily a fait des présentations sur de nombreux sujets liés aux litiges en matière de propriété intellectuelle, y compris le Règlement sur les GP (AC). Emily est conseillère auxiliaire en plaidoirie à la faculté de droit de l'Université de Toronto, où elle a été l'entraîneuse de l'équipe de plaidoirie en propriété intellectuelle Harold G. Fox de l'école. Elle siège également au conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif local.